


# CH : CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



La Suisse est une nation multiethnique, multilingue et multiconfessionnelle, issue d'une **volonté politique**. **État fédéral** depuis **1848**, elle est une des 23 fédérations que compte le monde. Elle est la plus ancienne après les Etats-Unis d'Amérique. La Constitution fédérale est le **fondement juridique** de la Confédération.

La structure fédéraliste de la Confédération compte trois niveaux politiques : **Confédération, Cantons et Communes**.

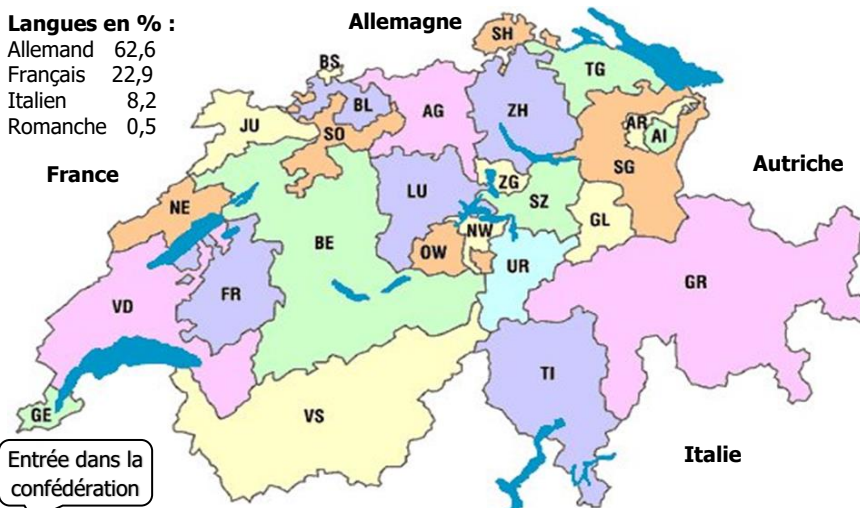
Pouvoir exécutif		Pouvoir législatif : le parlement	Pouvoir judiciaire
<b>Conseil fédéral (2024-2028)</b> Le gouvernement compte sept membres, élus pour quatre ans par l'AF : <b>Amherd</b> Viola DDPS <b>Jans</b> Beat DFJP <b>Cassis</b> Ignazio DFAE <b>Keller-Sutter</b> Karin DFF <b>Rösti</b> Albert DETEC <b>Parmelin</b> Guy DEFR <b>Baume-Schneider</b> Elisabeth DFI		<b>Conseil National</b> Représentant le peuple, le Conseil national compte <b>200 sièges</b> . Chaque canton constitue une circonscription électorale qui élit au moins un député, même si sa population est inférieure à la moyenne nationale d'habitants pour un siège, qui est actuellement de 35'000 habitants. Les conseillers nationaux sont élus au scrutin proportionnel.	<b>Tribunal fédéral</b> La Constitution fédérale du 18 avril 1999 a confirmé et renforcé le rôle du Tribunal fédéral. Elle précise qu'il est l'autorité judiciaire suprême de la Confédération en matière civile, pénale, administrative et constitutionnelle, qu'il s'administre lui-même en étant indépendant et uniquement soumis à la loi. Bref c'est le troisième pouvoir.
<b>Administration fédérale</b>		<b>Conseil des États</b> Représentant les cantons, le Conseil des États compte <b>46 sièges</b> répartis à raison de deux sièges pour chacun des 20 cantons et d'un siège pour chacun des demi-cantons (Obwald, Nidwald, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell Rhodes-Extérieures et Appenzell Rhodes-Intérieures). Ainsi Zurich, qui compte 1 million d'habitants, élit deux conseillers aux États, tout comme Uri qui a moins de 36'000 habitants.	<b>Organisation :</b> La Cour pénale fédérale La 1 <sup>er</sup> Cour de droit public La 2 <sup>e</sup> Cour de droit public La 1 <sup>er</sup> Cour civile La 2 <sup>e</sup> Cour civile La Cour de droit pénal La 1 <sup>er</sup> Cour de droit social La 2 <sup>e</sup> Cour de droit social
<b>ChF</b> Chancellerie fédérale <b>DFAE</b> Département fédéral des affaires étrangères <b>DFI</b> Département fédéral de l'intérieur <b>DFJP</b> Département fédéral de justice et police <b>DDPS</b> Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports <b>DFF</b> Département fédéral des finances <b>DEFR</b> Département fédéral de l'économie, formation et recherche <b>DETEC</b> Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication	<b>Assemblée fédérale AF.</b> Elle est constituée des deux conseils convoqués par la conférence de coordination siégeant sous la présidence du président du Conseil national. L'Assemblée fédérale (Chambres réunies) : <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Procède à certaines élections, notamment le Conseil fédéral et les juges fédéraux.</li> <li>❖ Arbitre les conflits de compétence entre les instances fédérales supérieures.</li> <li>❖ Se prononce sur les recours en grâce.</li> </ul>		
Le (la) président(e) de la Confédération est élu(e) par l'AF pour un an.			



L'Assemblée fédérale du 13.12.23 a élu Jans Beat comme nouveau conseiller fédéral, les six autres ayant été réélus.

## Langues en % :

Allemand 62,6  
 Français 22,9  
 Italien 8,2  
 Romanche 0,5



## Quelques chiffres (2021) :

Cantons : 23 dont 6 1/2-cantons  
 Communes : 2202  
 Habitants : 8'544'500  
 Surface : 41'285 km<sup>2</sup>  
 Densité : 205 habitants/ km<sup>2</sup>  
 PIB : 676.7 milliards d'euros

Droit d'initiative pour modifier ou compléter la Constitution fédérale : 100'000 signatures dans un délai de 18 mois.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

Même si la Confédération gère l'Armée, les Cantons sont des États souverains. Ils possèdent une Constitution, un Parlement, un Gouvernement et des Tribunaux.

Chaque Canton gère lui-même ce qui suit : Impôts, Éducation (sauf Uni et Poly), Police, Santé, Route (Sauf Autoroutes).

Les Cantons fonctionnent également en démocratie directe à l'aide du Référendum et de l'Initiative.

Asile 2021 total : 119'192 personnes  
 Admis provisoirement : 44'975 personnes

1803 AG	Argovie	1803 GR	Grisons	1291 SZ	Schwytz
1513 AI	Appenzell Rh-Int. 1/2	1979 JU	Jura	1803 TG	Thurgovie
1513 AR	Appenzell Rh-Ext. 1/2	1332 LU	Lucerne	1803 TI	Tessin
1353 BE	Berne	1815 NE	Neuchâtel	1291 UR	Uri
1501 BL	Bâle-Campagne 1/2	1291 NW	Nidwald 1/2	1803 VD	Vaud
1501 BS	Bâle-Ville 1/2	1291 OW	Obwald 1/2	1815 VS	Valais
1481 FR	Fribourg	1803 SG	Saint-Gall	1352 ZG	Zoug
1815 GE	Genève	1501 SH	Schaffhouse	1351 ZH	Zurich
1352 GL	Glaris	1481 SO	Soleure		